



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 19 décembre 2012** à 18h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

<b>CONVOCAATION</b>	
Date	13/12/2012
Affichage	13/12/2012

<b>NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL</b>		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	25	8

**THEME : TRAVAUX 3**

**OBJET : MODIFICATION DES  
TARIFS DES DROITS DE  
PLACE POUR 2013.**

**Etaient Présents** : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, SEZANNE Philippe.

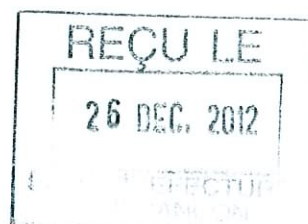
**Etaient Représentés :**

GUIGLI Catherine pouvoir à CODURI Laetitia.  
DUFOUR Maurice pouvoir à PETELET Renée.  
PEYTHIEU Eric pouvoir à DAVANTURE Bruno.  
BRUNET Pascale pouvoir à NICOLOSO Alain.  
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed.  
RAPANOEL Séverine pouvoir à FABRE Mireille.  
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe.  
ROUBAUD Sabin pouvoir à NUSSBAUM Richard.

**Absents-Excusés :**

GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, PEYTHIEU Eric, BRUNET Pascale, BOVETTO Fanny, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, ROUBAUD Sabin.

**Secrétaire de Séance : CODURI Laetitia.**



Rapporteur : Renée PETELET.

La présente délibération vise à actualiser les tarifs communaux concernant les droits de place (foires, marchés, cirques, etc.), occupation du domaine public à but commercial.

Actualisation des tarifs :

La précédente délibération fixant les tarifs municipaux date du 10 novembre 2010.

L'actualisation de ces tarifs est établie sur la base de l'évolution de l'indice INSEE du coût de la vie du 02/10/2012 soit une augmentation de 2,1 % avec des arrondis aux 5 centimes les plus proches.

Les wc publics ainsi que les bornes des campings cars sont exclus de cette actualisation des prix pour conserver les paiements en espèces.

Concernant l'occupation du domaine public à but commercial il est décidé que :

1. Le balisage est défini par la ville et à sa charge comme chaque année.
2. Tous moyens mobiliers (jardinières, barrières, etc....) nécessaires à la séparation ou à la matérialisation de la surface accordée pour l'occupation du domaine public sera à charge du pétitionnaire.  
Celui-ci devra effectuer une demande précise auprès des Services Techniques pour obtenir l'autorisation de cette installation.
3. Pour le secteur soumis à autorisation des Bâtiments de France, la demande devra être obligatoirement validée par eux.

Les nouveaux tarifs seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver ces nouveaux tarifs tels que définis dans le tableau annexé à la présente délibération.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement un Adjoint, à signer au nom ou pour le compte de la commune tout acte à caractère administratif ou technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

TRANSMIS LE 26 DEC. 2012  
PUBLIÉ LE 26 DEC. 2012  
NOTIFIÉ LE 27 DEC. 2012

Le Maire  
  
Gérard FROMM  




# CRÉATION ET ACTUALISATION DES TARIFS DES DROITS DE PLACE 2013 (1)

	tarifs 2012	% réactualisation	tarifs 2013 après réactualisation	tarifs 2013 arrondis à 5 cts
<b>CHALET PIZZA / RESTAURATION RAPIDE A EMPORTER</b>				
du 01/01 au 31/05 et du 01/10 au 31/12 mensuel	123,85 €	1,021000	126,45 €	126,45 €
du 01/06 au 30/09 mensuel	185,80 €	1,021000	189,70 €	189,70 €
<b>EXPOSITION VÉHICULES</b>				
Véhicules neufs par jour d'exposition	3,55 €	1,021000	3,62 €	3,60 €
Véhicules occasions à la vente par jour d'exposition	3,55 €	1,021000	3,62 €	3,60 €
télescope et autre équipement touristique similaire à l'unité par année	183,30 €	1,021000	187,15 €	187,15 €
<b>MARCHÉS HEBDOMADAIRES</b>				
Journaliers : du 01/01 au 31/05 et du 01/10 au 31/12 ml / jour	1,60 €	1,021000	1,63 €	1,65 €
Journaliers : du 01/06 au 30/09 ml /jour	3,05 €	1,021000	3,11 €	3,10 €
<b>MARCHÉ ABONNEMENT MENSUEL</b>				
abonnement mensuel du 01/01 au 31/05 et du 01/10 au 31/12 ml/mois	5,50 €	1,021000	5,62 €	5,60 €
abonnement mensuel du 01/06 au 30/09 ml/mois	11,00 €	1,021000	11,23 €	11,25 €
acquiescement de cette redevance soit: mensuel, trimestriel, ou l'annuel				
<b>FOIRE SAISONNIÈRE ml / jour</b>				
<b>FOIRE DU 15 AOUT ml/Jour</b>	4,90 €	1,021000	5,00 €	5,00 €
	15,40 €	1,021000	15,72 €	15,70 €
<b>DROITS DE PLACE ASSOCIATIONS par jour par étal</b>				
<b>BROCANTE professionnelle</b>	4,90 €	1,021000	5,00 €	5,00 €
Exposition journalière	407,00 €	1,021000	415,55 €	415,55 €
Caution	306,90 €	1,021000	313,34 €	313,35 €
<b>CIRQUES</b>				
jusqu'à de 100 places par représentation affichage compris	27,10 €	1,021000	27,67 €	27,65 €
de 101 à 200 places par représentation affichage compris	53,25 €	1,021000	54,37 €	54,35 €
de 201 à 1 000 places par représentation affichage compris	159,60 €	1,021000	162,95 €	162,95 €
plus de 1 000 places par représentation affichage compris	534,05 €	1,021000	545,27 €	545,25 €
caution à verser par cirque	1 622,50 €	1,021000	1 656,57 €	1 656,55 €





## CRÉATION ET ACTUALISATION DES TARIFS DES DROITS DE PLACE 2013 (2)

	tarifs 2012	% réactualisation	tarifs après réactualisation	tarifs 2013 arrondis à 5 cts
<b>MANÈGES</b>				
Adolescents adultes par jour d'exploitation	19,35 €	1,021000	19,76 €	19,75 €
Enfants par jour d'exploitation	9,65 €	1,021000	9,85 €	9,85 €
fête foraine Luna Parc forfait affichage compris	2 046,00 €	1,021000	2 088,97 €	2 088,95 €
Permanents à l'année forfait mensuel	139,65 €	1,021000	142,58 €	142,60 €

### TERRASSES

#### Période juillet et août

de 0 m <sup>2</sup> à 20 m <sup>2</sup> le m <sup>2</sup> / mois	7,95 €	1,021000	8,12 €	8,10 €
de 20 m <sup>2</sup> à 40 m <sup>2</sup> le m <sup>2</sup> / mois	7,95 €	1,021000	8,12 €	8,10 €
au-delà de 40 m <sup>2</sup> - le m <sup>2</sup> supplémentaire / mois	9,80 €	1,021000	10,01 €	10,00 €

#### Période septembre à juin

de 0 m <sup>2</sup> à 20 m <sup>2</sup> le m <sup>2</sup> / mois	3,95 €	1,021000	4,03 €	4,05 €
de 20 m <sup>2</sup> à 40 m <sup>2</sup> le m <sup>2</sup> / mois	3,95 €	1,023000	4,04 €	4,05 €
au-delà de 40 m <sup>2</sup> - le m <sup>2</sup> supplémentaire / mois	9,80 €	1,021000	10,01 €	10,00 €
Extension exceptionnelle de terrasse le m <sup>2</sup> par jour basse saison	0,55 €	1,021000	0,56 €	0,55 €
Extension exceptionnelle de terrasse le m <sup>2</sup> par jour haute saison	1,15 €	1,021000	1,17 €	1,15 €

### ÉTALAGES

#### Période juillet et août

inférieur à 1m <sup>2</sup> - forfait	19,35 €	1,021000	19,76 €	19,75 €
de 1 m <sup>2</sup> à 4 m <sup>2</sup> - forfait	30,95 €	1,021000	31,60 €	31,60 €
de 4 m <sup>2</sup> à 40 m <sup>2</sup> le m <sup>2</sup> par mois	11,65 €	1,021000	11,89 €	11,90 €
au-delà de 40 m <sup>2</sup> le m <sup>2</sup> par mois	19,35 €	1,021000	19,76 €	19,75 €

#### Période septembre à juin

inférieur à 1m <sup>2</sup> - forfait	9,65 €	1,021000	9,85 €	9,85 €
de 1m <sup>2</sup> à 4 m <sup>2</sup> - forfait	15,50 €	1,021000	15,83 €	15,85 €
de 4 m <sup>2</sup> à 40 m <sup>2</sup> le m <sup>2</sup> par mois	5,85 €	1,021000	5,97 €	5,95 €
au-delà de 40 m <sup>2</sup> le m <sup>2</sup> par mois	9,65 €	1,021000	9,85 €	9,85 €

# CRÉATION ET ACTUALISATION DES TARIFS DES DROITS DE PLACE 2013 (3)

	tarifs 2012	% réactualisation	tarifs après réactualisation	tarifs 2013 arrondis à 5 cts
<b>TOILETTES PUBLIQUES</b>				
Toilettes monnaieur 0,20 €	0,20 €	1,000000	0,20 €	0,20 €
Toilettes automatiques monnaieur 0,20 €	0,20 €	1,000000	0,20 €	0,20 €
<b>POSE TEMPORAIRE DE PANNEAUX PUBLICITAIRES SUR D.P.</b>				
Vente en secteur privé (tapis etc....) : le panneau par jour d'apposition	0,55 €	1,021000	0,56 €	0,55 €
Affichage publicitaire temporaire : le panneau par jour d'apposition	0,55 €	1,021000	0,56 €	0,55 €
Banderole par jour d'exposition 7 jours avant la manif retrait 1 j après maxi	10,25 €	1,021000	10,47 €	10,45 €
Caution avant mise en place	306,90 €	1,021000	313,34 €	313,35 €
<b>FOIRE DE L' AVENT</b>				
Location de chalet pour la durée du marché (50 € par jour sur la base de 2 jours) Etat	102,30 €	1,021000	104,45 €	104,45 €
le mètre linéaire par jour d'exposition	5,10 €	1,021000	5,21 €	5,20 €
<b>BORNES DE SERVICE CAMPING CARS</b>				
Ravitaillement eau pour 100 litres	2,00 €	1,000000	2,00 €	2,00 €
Rechargement en électricité 1 heure	2,00 €	1,000000	2,00 €	2,00 €
Stationnement pour 12 heures	6,00 €	1,000000	6,00 €	6,00 €
Stationnement pour 24 heures	25,30 €	1,000000	25,30 €	25,30 €
Jetons de rechargement à l'unité	2,00 €	1,000000	2,00 €	2,00 €

## A NOTER

bornes de camping cars soumis aux données des bornes de rechargement  
Toilettes publiques tarifs soumis aux modèles de monnaieurs